



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**Commission Nationale Sectorielle
Sciences de Gestion**

**PV - Réunion n°12/ 2013-2014
Le Mardi 1er juillet 2014**

Ordre du jour :

- 1. Evaluation des dossiers masters, délibération finale sur la première évaluation**
- 2. Habilitation des Masters en finance islamique**
- 3. Habilitation des Masters recherche pour les institutions privées**

Lieu : Ministère de l'enseignement supérieur, Direction de l'innovation pédagogique

Membres présents :

Voir liste d'émargement

- 1. Evaluation des dossiers masters, délibération finale sur la première évaluation**

Le tableau joint par le coordinateur de la commission synthétise le bilan de la première évaluation des dossiers masters. Les retours sur ces décisions seront examinés courant le mois d'août.

- 2. Habilitation des Masters en finance islamique**

Ces dossiers de masters parviennent à la commission sectorielle en sciences de gestion suite à sa demande datée du PV du 7 mai 2013.

Extrait du PV du 7 mai 2013 : Création cette année d'une **commission en finance islamique**, alors que les anciens dossiers de formation en finance islamique ont été, fort logiquement, traités par la commission sectorielle en Sciences de Gestion. Cette séparation d'une option très spécifique « finance islamique » appartenant à une mention principale en gestion « la finance » qui est elle-même une fonction des sciences de gestion, semble totalement illogique !

Suite à ces constats, la commission sectorielle en sciences de gestion demande que :

tous les diplômes en sciences de gestion, et ce quelles que soient leurs formes (co-construite, finance islamique, révision comptable, ou autres...), soient validés pédagogiquement par la commission sectorielle en sciences de gestion.

D'un point de vue opérationnel, la commission recommande que les dossiers d'habilitation d'une formation spécifique, même si une commission ad-hoc existe (co-construite, islamique, révision comptable, ou autres...), lorsque le contenu relève de la discipline des Sciences de Gestion, le dossier doit obligatoirement passer par la commission sectorielle de la discipline, pour son évaluation pédagogique, par équité et pour la crédibilité de nos diplômés en gestion.



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Commission Nationale Sectorielle Sciences de Gestion

7 dossiers en finance islamique (masters professionnels) ont été transmis à la commission pour examen. Les membres de la commission avaient discuté deux options :

- Proposer tout un programme complet pour les années d'études en master finance islamique
- Traiter les dossiers selon les recommandations générales proposées dans le guide des masters et proposer quelques recommandations supplémentaires à titre indicatif pour les modules à intégrer

La deuxième option a été retenue.

Les modules proposés et validés par les membres de la commission (reprise du document de TAHAR HAMZA) sont les suivants :

- Histoire et économie islamique
- Droit musulman et régulation des institutions financières islamiques
- Banques et institutions financières islamiques
- Marchés financiers et financements islamiques
- Management et gouvernance

Le document détaillé est joint en annexe.

3. Habilitation des Masters recherche pour les institutions privées

Les membres de la commission ont décidé de maintenir les mêmes critères exigés pour l'évaluation des demandes d'habilitation des masters recherche par une institution privée. Ces critères discutés lors de la réunion du 14 mai 2013 et communiqués dans le guide de masters.

Extrait du PV du 14 mai 2013 :

1- Critères d'évaluation des demandes d'habilitation des masters recherche (suite et fin...)

En se basant sur le texte de loi aout 2012, il a été décidé à l'unanimité lors de cette réunion pour les masters de recherche que les critères fixés pour accepter l'habilitation aux institutions privées pour les masters de recherches sont les suivants :

- 1- Recruter **deux permanents dans la spécialité** sans cumul avec d'autres masters de recherche ayant été corps A dans le public en Tunisie ou à un grade équivalent à l'étranger (recrutement ou détachement ou retraité)
- 2- Fournir les contrats à durée indéterminée avec n° de CNSS
- 3- Fournir les CV signés par les enseignants permanents
- 4- Il est préférable que l'institution privée soit en partenariat avec une école doctorale ou laboratoire de recherche d'une institution publique.

Il a été noté que la précision du N° de CNSS pourrait poser quelques problèmes de suivi et qu'il serait plus pertinent de se limiter au contrat à durée indéterminée.

Le rapporteur de la commission

Salma DAMAK AYADI



**Commission Nationale Sectorielle
Sciences de Gestion**

**Annexe : Axes & modules de spécialisation en Banque et Finance
Islamiques**

MODULE-I : HISTOIRE ET ÉCONOMIE ISLAMIQUE

- Exemples**
- 1- Histoire des religions monothéistes
 - 2- Les principes De l'économie Islamique
 - 3- Économie politique islamique
 - 4- Système financier islamique

**MODULE -II: DROIT MUSULMAN ET RÉGULATION DES INSTITUTIONS
FINANCIÈRES ISLAMIQUES**

- Exemples**
- 1- Sources du droit musulman : critères du licite et de l'illicite
 - 2- Régime juridique des contrats
 - 3- Droit des transactions commerciales et financières
 - 4- Rôle des banques centrales et des autorités de régulations
 - 5- Les standards et les normes d'audit, de compatibilité et sharia (IOSCO, AAOIFI et IFSB)

MODULE -III: BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIERES ISLAMIQUES

- Exemples**
- 1- Les activités de banques islamiques : intermédiation, services et marché.
 - 2- La gestion des risques
 - 3- L'assurance islamique (Takaful)
 - 4- Le microcrédit islamique

MODULE -IV: MARCHÉS FINANCIERS ET FINANCEMENTS ISLAMIQUES

- Exemples**
- 1- Les indices financiers islamiques et le filtrage islamique des titres
 - 2- Les marchés actions, Sukuks et produits dérivés
 - 3- Les fonds d'investissement et Hedges funds islamiques
 - 4- Ingénierie financière islamique (montages et produits).

MODULE -V: MANAGEMENT ET GOUVERNANCE

- Exemples**
- 1- Cadre et système de gouvernance dans les institutions financières islamiques
 - 2- Théorie des organisations et institutions financières islamiques
 - 3- Marketing des produits bancaires et d'assurances islamiques.